

Namur le 22 avril 2021.

---

## SUSPENSION PRÉAVIS DU 25 AVRIL 2021

---

Camarade, collègue,

Vu la concertation sociale qui a eu lieu le 21 avril 2021 en présence de la responsable « EMPREVA ». Au vu des intentions formulées par les autorités politiques et administratives lors de cette concertation (vaccination de tout le personnel pénitentiaire avec Pfizer à partir du 3 mai '21),

Le front commun syndical est prêt à suspendre le préavis de grève du 15 avril 2021 aux conditions suivantes :

- Le 27 ou 28 avril 2021, un dialogue social devra avoir lieu à nouveau en présence de la responsable « EMPREVA » (ou de son délégué) et un calendrier précis (dates par lieu de vaccination) sera présenté pour la première injection.
- Le calendrier présenté mentionné au point 1 devra être exécuté comme prévu.

Au cas où l'une des conditions ci-dessus ne serait pas respectée, une action syndicale pourra être entreprise à partir du 3 mai 2021 à 6h00.

Au nom du front commun syndical.

*Grégory WALLEZ*  
*Secrétaire fédéral a.i. CGSP*

*Claudine COUPIENNE*  
*Permanente CSC*

*Jimmy VERLEZ*  
*Permanent SLFP*